
Petit rappel ou Astuce du mois

Septembre 2007



1 seul fichier-session par ...

Comme déjà mentionné dans l'astuce du mois d'août 2007, la date composant le nom du fichier-session est une **étiquette** qui sert de **point de repère** et vous pouvez travailler avec le même fichier-session sur plus d'une journée. Toutefois voici 3 règles importantes :

1° Vous ne pouvez pas avoir 2 fichiers-sessions du même nom. Le nom du fichier-session est composé de :

- ⇒ la date du jour où il est initié;
- ⇒ et du code de l'évaluateur.

Donc 1 seul fichier-session par date, par évaluateur.

2° Un évaluateur ne peut pas créer un nouveau fichier-session s'il en a déjà un qui n'est pas terminé.

Donc 1 seul fichier-session non terminé, par évaluateur.

3° Une fois qu'un fichier-session est validé et archivé, l'évaluateur peut donc en créer un nouveau, mais pas à la même date.

Bonne utilisation du eFRAN !